

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1051 décision n° 1051 du 26 aout 1953

n° 1051

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 août 1953

Numéro JO

n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro

1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Dahan, commis administratif auxiliaire 12° échelon au Service des Postes et Télécommunications, est suspendu de ses fonctions pour compter du 17 août 1953, avec le bénéfice de la demi-solde, en attendant qu'une décision judiciaire définitive intervienne à son égard.